

**DELIBERATION N° 2024017BIS****DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET LOT 2-**

L'an deux mil vingt-quatre et le seize mai, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	11

Présents :

Mmes BARRE-LOPES -BOUCHET-DAMIDAUX-GIORIA

MM. PACCOUD -MOISSON - MEURENAND - TARPIN - DURAND-NAULET

Excusés : PERRAUD Gisèle-PASQUET Ghislaine-BLANC-PAGE Carole-MAITRE
Julien

Date de la convocation

26 mai 2024

Secrétaire de séance : MEURENAND Jacques

Pouvoir : Mme PERRAUD Gisèle à Mme BARRE-LOPES Marie-Anne

Monsieur le maire expose à l'assemblée que compte tenu des récentes décisions du conseil municipal, il est nécessaire de modifier certaines affectations au budget 2024 du budget lot 2.

Il demande au conseil municipal de se prononcer à ce sujet.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE de modifier les prévision budgétaires suivantes :

Section de fonctionnement :

Dépenses : compte **002** : + 3 425 €

Dépenses : compte **65822** : - 3 425 €

Section d'investissement :

Dépenses : compte **001** : - 3 425 €

Recettes : compte **168741** : - 3 425 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que susdits

Pour extrait certifié conforme,

Secrétaire de Séance,
Jacques MEURENAND

Le Maire,
Franck Tarpin

